

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 novembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 novembre 2020

2020 DAC 716 Subvention (1.000 euros) à l'association UGOP Une Goutte d'Organisation Productions, au titre de l'action culturelle locale du (12e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association UGOP Une Goutte d'Organisation Productions au titre de l'action culturelle locale ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 3 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Carine ROLLAND, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 12e arrondissement, à l'association UGOP Une Goutte d'Organisation Productions, 12 rue Tourneux 75012 Paris, pour son action au titre de 2020. Paris Asso 17407, 2020_08154.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 1.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2020 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO